

Comme ainsi soit Qu'entre Nous Louis
quatorzieme de ce nom par la grace de Dieu
Roy de France et de Navarre et Nous

Il ait esté convenu
arresté et conclud vne louable amitié Alliance et
confederation suivant le Traicté qui en a esté
fait et passé ce Jourdhuy, Outre lequel il auroit
esté convenu et accordé entre les Deputés de Nous
Louis Roy susdit et de nous

daucuns points particuliers
qui sont contenus en la presente Declaration laquelle
et tout le contenu en icelle aura pareille force et vertu
comme si le tout estoit Inseré dans le Traicté General
de l'Alliance lesquels points et articles ainsi
conuenus et accordés comme dessus est dit sont
declarez cy apres ainsi qu'il ensuit.

Premierement

Que le Traicté d'Alliance demeurera en sa force
et vertu ainsi qu'il a esté passé ce Jourdhuy.

Mais sur l'Instance et remonstrances qui ont esté